

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 32 (1944)
Heft: 2

Artikel: Us et coutumes de la Broye fribourgeoise [suite]
Autor: Bise, Gabriel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-818094>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les nouveaux inculpés se présentèrent le vendredi 23 février devant la Commission de Bouleyres¹. Je ne reviendrai pas sur ces dépositions, dont j'ai déjà tiré tout ce qui était susceptible de nous éclairer, et je m'attacheraï uniquement à l'interrogatoire de Pierre-Nicolas Chenaux, qui vaut que l'on s'y arrête. *(A suivre.)*

US ET COUTUMES DE LA BROYE FRIBOURGEOISE

par GABRIEL BISE, prof.

(Suite)

I. — *Les grandes circonstances de la vie.*

II. MARIAGE

L'enfant a grandi. Le garçon est devenu jeune homme et la fillette jeune fille. L'un et l'autre se cherchent un compagnon ou une compagne. En pleine adolescence, vers les seize ou dix-sept ans, on ne recherchera pas en premier lieu une personne. Ce qui importe est un nom². Il y a quelques années par exemple, à Pré-vondavaux, pour connaître le nom de leur futur, quelques jeunes filles s'asseyaient autour d'une table truquée et l'interrogeaient.

licher Arrest in Jacquemar », pour les autres « in einem particular Haus-arrest ».

¹ A.E.F., A.C., Gr. n° 570. Procès-verbal de la Commission de Bouleyres du 23 II 1776.

² Les traditions se rapportant au choix du nom sont nombreuses en Suisse romande, en particulier dans la vallée de Joux, à Délémont. Dans cette dernière ville, on connaît même une prière à saint André à dire le soir du 30 novembre.

A l'appel de chacune, celle-ci levait un pied et frappait force coups de ce dernier. Le nombre de coups comptés sur les lettres de l'alphabet donnait l'initiale du prénom du futur. A côté de ce moyen enchanteur qui passait pour être infaillible dans la région, on en trouve d'autres de nos jours qui font appel au sentiment religieux. Les jeunes filles de Font font un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, à Fribourg; celles de Cheyres se rendent à la chapelle de St-Joseph située auprès de l'oratoire de Bonne-Fontaine. La tradition n'a pas conservé de formule de ces prières devant inspirer le choix du nom mais il est certain que saint André y tient la place de grand intercesseur.

Avec le temps, le souci de trouver un nom disparaît pour laisser la place à celui de découvrir la personne. La tradition dit par exemple à Estavayer, qu'il faut compter neuf soirs de suite neuf étoiles et que le matin suivant le dernier soir, la première personne rencontrée de sexe différent est l'élu désignée par le sort. Peut-être est-il fort heureux pour les jeunes Staviacoises qu'il y ait souvent du brouillard le soir sur leur petite ville ? A la campagne le jeune homme éprouve beaucoup plus qu'en ville le souci de se choisir une compagne experte en travaux d'intérieur. Il exerce un sérieux contrôle de son aimée tout au long de la « fréquentation ». Il la regarde par exemple couper un morceau de fromage : si elle enlève la « couenne », elle sera une prodigue ; si elle la mange, elle manquera de délicatesse ; si elle la « racle » soigneusement, elle sera économique (Cugy, Seiry, Font). Le même contrôle se fera lors de la réception d'un paquet où il ne faut jamais couper la ficelle. A Seiry d'autre part, pour voir si la jeune fille possède suffisamment de patience, on lui remet à démêler soit une échevette de coton brouillée, soit un écheveau de lin ou de laine de mouton. Le jeune homme lui-même n'est pas exempt de cette sorte d'examen dictés par le bon sens. La future belle-mère couche par exemple un balais sur le seuil de la porte d'entrée ; malheur au prétendant s'il entre sans le relever ! Une autre fois, on observera le siège qu'il prend à la veillée familiale et toutes ses avances seront repoussées s'il lui prend la fantaisie d'occuper le plus confortable. D'autres épreuves enfin, collectives, attendent les deux fiancés. Pour savoir s'ils pourront s'épouser durant l'année, ils devront grimper en se

donnant la main au sommet de la Pierre du mariage (Estavayer)¹. Celle-ci étant un bloc erratique de plusieurs mètres de hauteur, à formes arrondies, l'entreprise n'est pas sans montrer de sérieuses difficultés. Cette coutume, malheureusement, se perd de plus en plus.

Autrefois, et encore de nos jours dans certains villages, l'occasion de se choisir un conjoint était fournie par la veillée. Très souvent l'on dansait soit sur l'aire de la grange, soit dans la grande chambre familiale au son de la musique à bouche ou mieux d'un accordéon, s'il se trouvait dans les environs un domestique de campagne suisse-allemand. De nos jours, quelques danses sont encore organisées le dimanche après-midi, après les vêpres, entre jeunes gens et jeunes filles d'un même village, dans le secret d'une ferme retirée. Mais revenons à la veillée. Les jeunes gens de nos villages ont encore l'habitude d'aller « aux filles » et ceci principalement le soir, alors que tous les travaux sont terminés. Organisés en bande, ils se rendent aux veillées des villages voisins. On leur sert à boire et à manger quelques biscuits, spécialités de la maman, mais un « sans moustache » se trouve-t-il au milieu d'eux, on s'empresse de lui démontrer que sa présence est inopportun en lui offrant le classique « papet aux cendres » (Haute et Basse Broye), un infâme brouet composé de cendres du foyer assaisonnées de sel et trempées dans l'eau. D'autre part, si une jeune fille se montre un peu trop enfant, on lui offre également un breuvage laiteux assaisonné de vinaigre et de poivre (Dompierre, Domdidier). Ces différentes marques de mépris montrent que l'expression française « faire la cour » n'est pas toujours aisément comprise chez nous et qu'une certaine délicatesse de manière fait défaut aux longues veillées de l'arrière automne et de l'hiver. Au reste, qu'y fait-on dans ces soirées ? En automne, on passe le fil au tabac qui sera pendu sous l'avant-toit de la ferme ; en hiver, on casse les noix et les noisettes et si la soirée est assez avancée, la maîtresse de maison sert une tasse de thé additionnée de vin. Si le travail ne se fait pas trop pressant, quelques tours

¹ Cette pierre se trouve à mi-distance entre Estavayer et Font sur les bords du lac. Au bord de la route de Mens au col de Méné (Dauphiné), se trouve également une « Pierre qui danse » qui fait l'objet de la même tradition.

de danse sont les bienvenus. Est-ce à dire que ces dernières heures se passent dans la sérénité et la saine joie que la tradition veut y voir ? Nous ne saurions trop l'assurer. Le fait « d'aller aux filles » confondu parfois avec celui de la veillée manifeste ce désir humain de la recherche intersexuelle. Les jeunes gens se glissent, dès la nuit tombée, un à un, qui dans un verger, qui sous des persiennes, qui dans une grange à la recherche d'une promise. On pourrait indéfiniment multiplier les anecdotes sur ces soirées tant cette tradition est encore vivante dans nos campagnes mais nous préférerons laisser chacun avec ses souvenirs. Pourtant, ces aventures nocturnes ne sont pas toujours sans laisser d'heureux résultats et voici qu'un dimanche soir se déclarent un « luron » et une promise (Haute-Broye), une mie et un « marchand » (Basse-Broye). La « fréquentation » s'ébauche sous la surveillance attentive des deux familles jusqu'au mariage. Les fiançailles passent inaperçues dans nos campagnes catholiques. L'offrande de l'anneau de fiançailles n'est pas connue et deux jeunes se disent fiancés lorsque leurs espoirs ont été approuvés par les parents et le curé de la paroisse. Ce dernier du reste bénit les fiançailles après le mariage civil, sous la déclaration que les futurs époux remplissent les conditions requises pour recevoir le sacrement de mariage. Le cas d'un amour entaché d'incidents de caractère sexuel et aboutissant à une grossesse prématrimoniale est jugé durement et il n'est pas rare d'entendre dire d'une jeune fille avec un certain mépris quelle porte « quelque chose sous le tablier »¹.

Cette manifestation de l'esprit critique populaire n'est du reste pas unique. Il n'est pas rare de voir pendus au pilier public où sont annoncés les futurs mariages force fruits d'églantiers (gratte-à-cul), carottes, oignons ou autres symboles du terroir apposés en quelque nuit bien noire.

Lorsque le jeune homme se trouve en mesure d'assurer l'exis-

¹ Remarquons à ce propos, que dans l'habillement féminin, le tablier a quelque chose de symbolique et que M. van Gennep signale dans l'Isère (France) le fait qu'une jeune fille accepte un jeune homme comme époux lorsqu'elle lui permet de soulever son tablier. Qu'on se souvienne également du tablier de velours que porte Anna Maguern dans le « Magnificat » de René Bazin pour montrer son amour à Gildas.

tence de son ménage, il fait officiellement sa demande en mariage à son beau-père, et verbalement. A la campagne, cette demande présente plus de problèmes qu'en ville, la nouvelle épouse étant appelée bien souvent à vivre sous le même toit que ses beaux-parents. En général, le mariage est célébré dans le mois qui suit la demande. Lorsque le futur est d'un autre village que sa promise, les jeunes gens du village de cette dernière envoyent une délégation auprès du jeune homme et lui font payer « la bouna endalôille » (le bon départ) tout en lui apportant eux-mêmes un modeste cadeau, une bouteille de vin par exemple. A ce propos, voici une anecdote staviacoise. Un jeune homme du chef-lieu ayant épousé une jeune fille de Montbrelloz et n'ayant pas voulu donner « la bouna endalôille » à la jeunesse de ce dernier village fut l'objet d'un charivari nocturne qui dura trois semaines. Ce charivari était une fanfare déconcertante composée de couvercles de casseroles, grelots de cheval, clochettes, bidons frappés à tour de bras, etc. Il fallut finalement l'intervention de la police pour y mettre fin.

Le montant de cette sorte de prime matrimoniale varie suivant les villages entre 20 et 50 francs. Il fait les frais d'une soirée passée au cabaret où l'on boit, mange et chante jusqu'au petit jour. Les préparatifs en vue du mariage étant terminés, la cérémonie est fixée au lundi suivant, à moins que ce jour soit du mois de mai, surtout autrefois. La croyance populaire voulait que les mariages célébrés au mois de mai fussent malheureux et l'on renvoyait toujours leur célébration au premier lundi de juin, jour des plus favorables aux unions. D'autre part, les mariages se célèbrent pour la plupart le lundi de Carnaval, de Quasimodo, de la bénichon (septembre) ou encore à la sainte Catherine.

Dans la nuit qui précède le grand jour attendu, les jeunes gens n'ont pas oublié de semer du gypse ou de la sciure sur les chemins qui mènent aux maisons des jeunes filles que le nouvel époux a « fréquentées » au cours des dernières années. Ils ont évidemment pris le soin de mouiller le gypse afin que celui-ci adhère fortement au sol, si bien que plusieurs jours encore après les noces, une traînée blanchâtre dévoile d'anciennes escapades amoureuses (Estavayer). D'autre part, si la nouvelle épousée a eu plusieurs « marchands », ceux-ci sont gratifiés d'un mannequin posé sur le toit de leur maison

ou attaché à un arbre qui se trouve aux alentours. Ce manequin, bourré de paille, est habillé de vieux vêtements et si le jeune homme exerce un métier, on y ajoute les attributs de son métier: une paire de ciseaux de bois pour un tailleur, un balais d'écurie ou une fourche pour un paysan. (Font, Dompierre, Domdidier). Enfin, si la mariée est une veuve, on gratifie la noce d'un charivari monté dans toutes les règles de l'art, ceci afin de chasser l'ombre du précédent mari. (Cette coutume est perdue maintenant par suite d'une interdiction officielle.)

Le matin de la cérémonie, aux premières heures du jour, quelques jeunes gens mettent en batterie des vieux mortiers et réveillent le village pour lui rappeler l'évènement. Les tirs se répéteront au moment où le cortège entrera à l'église et au moment où il en sortira. Quelques instants avant l'heure fixée, le cortège se forme sur le seuil de la maison de la jeune fille. La mariée, drapée dans la robe que lui a offerte son futur, ouvre la marche au bras de son père. Le marié après avoir placé les invités par paires sur les rangs donne le signal de départ et se place en dernier au bras de sa mère. Les cloches ne sonnent pas à l'entrée à l'église, ni à la sortie. Dans quelques villages cependant, une sonnerie de cloches annonce la messe de mariage, en particulier à St-Aubin. Au pied de l'autel l'épouse est à gauche et l'époux à droite. La cérémonie terminée, le cortège se reforme, mené par le nouveau couple, la mariée à droite de son mari. Au milieu des coups de mortiers et des cris de joie de la communauté assemblée, les invités distribuent à la volée des poignées de dragées et de caramels. Dans certains villages, on répond aux mariés en jetant sur leur tête des grains de riz. C'est sur l'affirmation de certaines personnes âgées que nous indiquons cette coutume que nous n'avons pas pu contrôler nous-mêmes. M. le professeur Gauchat l'indique pour la Gruyère (*La Trilogie de la vie*, p. 41). A peine le cortège a-t-il fait une centaine de mètres qu'il se trouve en face d'un obstacle qui barre le chemin, une perche ou une grosse corde tendue au travers. Derrière l'obstacle se trouve à nouveau la jeunesse du village, présentant aux époux le verre de vin de l'amitié avec ses vœux de bonheur. Chaque invité ensuite déguste le verre traditionnel et les messieurs déposent sur le plateau le tribut de passage. Les bourses étant bien pleines ce

jour-là, la formalité est vite remplie et les jeunes s'empressent de lever l'obstacle qui « barrait les mariés ».

Après l'inévitable photographie de mariage qui occupera la place d'honneur sur la commode de la grande chambre, la noce s'empresse autour de tables richement chargées pour le repas. Nous ne saurions faire ici l'histoire d'un repas de noces si répandu dans notre pays encore de nos jours. Nous nous en voudrions cependant de ne pas évoquer l'épisode marqué par la remise du « gousignon ». Tout le monde étant à table, on offre au maître de céans la miche de pain qu'il coupera en tranches. Le premier morceau étant détaché de la miche, le « gousignon » autrement dit, on l'enveloppe dans une serviette, on le dépose sur une assiette décorée de fleurs et on l'offre à celle des invitées qui se mariera dans le plus proche délai (Seiry, Murist, Dompierre). Vers la fin du repas, les nouveaux mariés prennent congé de leurs invités et se retirent afin de mettre au point les derniers préparatifs pour le voyage de noce. La noce n'accompagne pas les voyageurs à la station de départ. Lorsque le village a retrouvé sa tranquillité habituelle, que les dernières chansons se sont éteintes au fond des gosiers fatigués, la mère de la jeune épousée invite à sa maison toutes les dames du voisinage pour « le café des femmes », sorte de club féminin où seules sont admises les femmes mariées, conscientes de leur expérience d'épouse et où elles vont peser les chances de bonheur du jeune couple. (Seiry, Font, autrefois Murist.) Pendant la lune de miel de ce dernier, on aménage la chambre qui leur sera réservée et l'on prépare le grand souper qui fêtera leur retour. A ce repas seront à nouveau conviés les invités de la noce si les familles sont aisées ; sinon, seuls les parents y prendront part, mettant ainsi un terme aux différents épisodes de ce mariage broyard.

(*A suivre.*)